

# CHAMPROND EN GATINE

La Feuille de Chou municipale

[www.champrond-en-gatine.org](http://www.champrond-en-gatine.org)

n°73

Octobre 2020



**Commémoration  
de l'Armistice  
du 11 novembre 1918**

**Mercredi 11 novembre  
à 10h30  
au monument  
aux morts**

**NB : Port du masque  
obligatoire**



Illustration d'automne dans le Perche.  
(Acrylique, encre, encaustique, crayons et collages)



**L'heure du Poème  
Samedi 7 novembre**

**à 11h**

**à la bibliothèque municipale**



**Semaine de l'Arbre  
Balade en forêt  
Samedi 28 novembre  
de 10 h à 12h  
Domaine du Bois Landry**



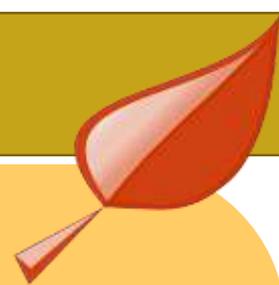
**Semaine de l'Arbre  
Plantation d'un arbre  
Samedi 21 novembre**

**MANIFESTATIONS  
SEMAINE DE L'ARBRE  
ANNULEES  
(En raison de la crise sanitaire)**

**Arbre de Noël**

**Dimanche 13 décembre  
entre 15h et 16h30  
au Panama  
derrière l'école**





## L'équipe

## de la feuille de Chou

Est heureuse de vous  
présenter une nouvelle  
**édition ...**

Responsable de  
publication :

Philippe Guillemet

A la mise en page :

Claire Tafoiry

A la relecture :

La commission  
Communication

A la reproduction et à  
la distribution :

Sophie Prelle

Les membres du Conseil  
Municipal

Mesdames, Messieurs,

La vie communale a repris son fonctionnement de façon presque habituelle depuis le début du mois de septembre. Nous avons tous pris la mesure des gestes à utiliser au quotidien et la façon de nous prémunir face à la pandémie. Comme les autres activités situées sur notre commune, l'école a repris normalement avec l'ensemble des précautions qui s'imposent. La vie associative a également repris, mais comme cet été, quelques manifestations ont dû malheureusement être annulées. Les préconisations, les règles sanitaires évoluant rapidement, il y a lieu d'être attentif à tous les changements.

Il faut cependant continuer à oeuvrer, à animer notre commune et puis poursuivre les projets en cours. Nous réfléchissons à maintenir, en modifiant les modalités d'accueil et d'organisation, nos manifestations habituelles.

Au moment où je commençais à vous écrire ce mot de présentation de cette nouvelle édition de notre Feuille de Chou, nous apprenions l'assassinat terrible dont a été victime Monsieur Samuel Paty, professeur d'histoire. Devant ce crime horrible, nous avons comme de nombreuses communes tenu à lui rendre hommage en mettant les drapeaux en berne sur le fronton de la mairie. Notre pays est, depuis quelques années, attaqué sur les fondements de notre république, il nous appartient à toutes et à tous de les rappeler et des les défendre.

**Comme vous avez pu le voir, d'importants travaux de voirie sont en cours d'exécution.** D'autre part, un ensemble de travaux sur notre réseau d'eau potable ont également commencé, et ce, notamment pour le sécuriser en cas de fuites. Nous avons également programmé un changement de nombreux branchements dans la grande rue. Ces divers travaux ne sont pas sans quelques désagréments pour les uns et les autres et nous nous en excusons en dépit du fait que nous faisons tout pour minimiser les gênes occasionnées.

Notre communauté de communes Terres de Perche est à nouveau en ordre de marche, l'installation de nouvelles entreprises sur la zone intercommunale se poursuit doucement. Les documents d'Urbanisme en préparation rentrent dans une phase plus concrète puisque nous en sommes à la définition des espaces naturels.

Tous ces sujets sont abordés dans les pages intérieures de cette nouvelle édition de notre Feuille de Chou communale. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Bien cordialement,

Eric Legros





Bar - Tabac - Point Poste  
Le D'Aligre

**ATL COUVERTURE**

Couverture-Charpente  
Zinguerie-Isolation  
Ramonage-Démoussage  
Devis gratuit

06.20.34.31.85 02.37.53.13.56

**ARTISAN RENOV**

Entreprise générale tout corps  
d'état spécialisée en rénovation  
habitat: V&D

M. PRAUD Serge  
Tel portable: 06 40 49 08 23  
Fax: 09 77 76 96 42  
Mail: serge.praud@orange.fr

- Menuiseries intérieures et extérieures
- Peinture, papier peint
- décoration, parterre, stuc, moulures cils
- carrelage, faïence
- Dallage, esplanade, tassement pavé
- Charpente, couverture
- Plomberie, zinguerie
- Électrifié, Téléphonie
- Aménagement intérieur et extérieur
- Outillage, placo-oxi, faux plafond

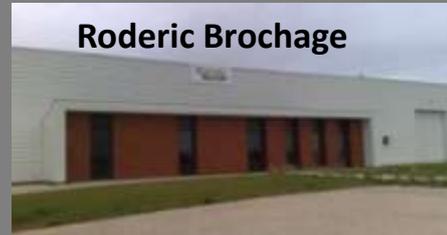
**EURO REPAR**  
CAR SERVICE



Soutenons  
les entreprises,  
artisans et  
commerçants  
de la commune !



SAS FILLETTE



Roderic Brochage

Consommons local !

**TOUT EN BEAUTE**

Céline votre esthéticienne et professionnelle ongulatoire à domicile

soin visage	manucure
épilations	ongles en gels
soin corps/ modelage	extension de cils
maquillage	

06 03 39 57 05



SCAEL

**Entreprise de Nettoyage**

**Philippe LUNEL**

02.37.37.31.12  
28240 CHAMPROND en GÂTINE

**lukydogs capture**

01 86 61 13 02  
2020 M 7 40 00

Intervention rapide 0615260193  
garantie de résultat  
intervention rapide, efficace et sûre.

**VENTE A LA FERME**  
**VIANDE BOVINE**  
Sur Commande

Gaël CHABOCHE  
vous accueille  
à La Ferme "Les Vitriers"

28240 CHAMPROND en GÂTINE  
Tel: 02 37 21 11 02 - Port: 06 19 72 81 90

Vente de bois de chauffage

IFC Desbois

**Ent C.M.P Batiment**

Carréage, Mosaïque, Faïence  
Travaux De Nivellement Des Sols et Murs  
Maçonnerie, Démolition  
Isolant & Réaération  
Plâtrerie-Isolation

Prose De Pose de plâtre, Enduit, Bardo

Tel: 06.09.69.16.67  
ANTHONY TESSIER  
21 Rue Du Pezzer  
28240 Champrond en Gâtine  
anthony.tessier@champrond.fr  
Sket: 854 026 986 03029  
Code APE: 4333Z



Facebook sirtom courville

Adresse <https://www.sirtom-courville.fr/>

## Informations du S.I.R.T.O.M

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Tri des Ordures Ménagères

La collecte des ordures ménagères a lieu **le LUNDI MATIN (\*)**.

### Particularités de la collecte :

- Hameaux collectés **le MARDI MATIN (\*)** : Le Grand Bois Landry, Le Petit Bois Landry, Les Cornets, La Suarderie, La Housserie.
- Hameaux collectés **le MARDI APRÈS-MIDI (\*)** : Les Vitriers, Le Petit Beauvais, Le Grand Beauvais, Villemaigre, Le Bois des Pâtisseries, l'Orgerie.

⇒ Merci de mettre les containers à disposition dès **LE DIMANCHE SOIR** pour la collecte du lundi matin  
dès **LE LUNDI SOIR** pour la collecte du mardi matin

Merci d'éviter de les sortir plusieurs jours à l'avance afin de limiter les dégradations par les animaux.

\* : Lorsqu'il y a un jour férié dans la semaine, la collecte a lieu le lendemain.



### Horaires déchèterie de St Eliph (Fermée les jours fériés)

#### ✓ HORAIRES D'ÉTÉ du 01 mars au 31 octobre

Lundi	: fermée
Mardi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Mercredi	: 13h30 à 18h30
Jeudi	: 13h30 à 18h30
Vendredi	: 13h30 à 18h30
Samedi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 18h30
Dimanche	: 09h00 à 12h00

#### ✓ HORAIRES D'HIVER du 01 novembre au 28 février

Lundi	: fermée
Mardi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Mercredi	: fermée
Jeudi	: fermée
Vendredi	: 13h30 à 17h30
Samedi	: 09h00 à 12h30-13h30 à 17h30
Dimanche	: fermée

### CONDITIONS MISES EN PLACE POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES AGENTS :

- Aucun prêt de matériel (pelle, balai) lors du déchargement
- Aucune aide du gardien pour le déchargement
- Aucun contact physique ou croisé avec le gardien

### CONSIGNES A RESPECTER POUR ACCÉDER AU SERVICE :

- Présenter sa carte de déchèterie
- Apporter des déchets dans la limite des quotas habituels
- Rester dans votre véhicule en attendant votre tour
- Respecter les consignes données par les gardiens présents
- Respecter les gestes barrières dont la distanciation sociale (1 mètre minimum)
- Le port du masque est conseillé
- Trier ses déchets par catégories pour limiter votre temps de présence en déchèterie



FNATH RECYCLAGE

Point de recyclage (Accessible à la mairie de Champrond)

**Téléphones portables et cartouches jet d'encre**

Un geste éco-citoyen pour soutenir les accidentés de la vie





# Demain, trions mieux et réduisons nos déchets ça déborde



## Les bouteilles et flacons en plastique



## Les cartonnettes



## Les briques alimentaires



## L'acier et l'aluminium



### Bon à savoir :

- ✓ Ne pas rincer les emballages bien les vider suffit
- ✓ Déposer en vrac et non en sac
- ✓ Retirer les films plastiques

Si vous avez un doute jetez dans les ordures ménagères



Les erreurs de tri coûtent chaque année **63 000€** au SIRTOM. Demain trions mieux et réduisons nos déchets

## Comment réduire ses déchets ?

### En achetant malin

- ✓ Fabriquer ses produits ménagers et de toilettes
- ✓ Préférer le juste emballage et non le sur-emballé :
  - Produits à l'emballage recyclable
  - Grand conditionnement
  - Produits concentrés
- ✓ Acheter en vrac avec ses propres contenants (boite et sac en tissus)



### En apposant un STOP PUB

La **publicité** distribuée dans les boîtes aux lettres **représente 31kg/an/hab.** Si vous ne la lisez pas, vous pouvez coller un STOP PUB sur votre boîte aux lettres. Le SIRTOM peut vous en distribuer gratuitement. N'hésitez pas à en faire la demande.



### En réduisant le gaspillage alimentaire

Il représente **20kg/an/hab. dont 7 kg de produits encore emballés.** Des actions simples peuvent être mises en place pour le réduire :

- ✓ Vérifier les placards et le réfrigérateur avant de partir en courses
- ✓ Faire une liste de courses et s'y tenir
- ✓ Acheter et cuisiner la juste quantité
- ✓ Regarder les DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale)
- ✓ Accommoder les restes

### En compostant

Composter ses déchets fermentescibles permet de **réduire vos ordures ménagères de 30% environ.** Grâce à votre composteur vous pourrez récupérer un terreau naturel appelé compost. Le SIRTOM peut vous mettre à disposition gratuitement un composteur. N'hésitez pas à en faire la demande



## RAPPEL des apports autorisés en déchèterie

- ✓ **Gratuit** pour les particuliers du SIRTOM jusqu'à **1 m<sup>3</sup>** par jour (sauf végétaux 2m<sup>3</sup>)
- ✓ **Payant** pour les professionnels jusqu'à **2m<sup>3</sup>** par jour



Besoin d'aide, un doute : <https://www.sirtom-courville.fr/> ou notre page Facebook : SIRTOM de Courville





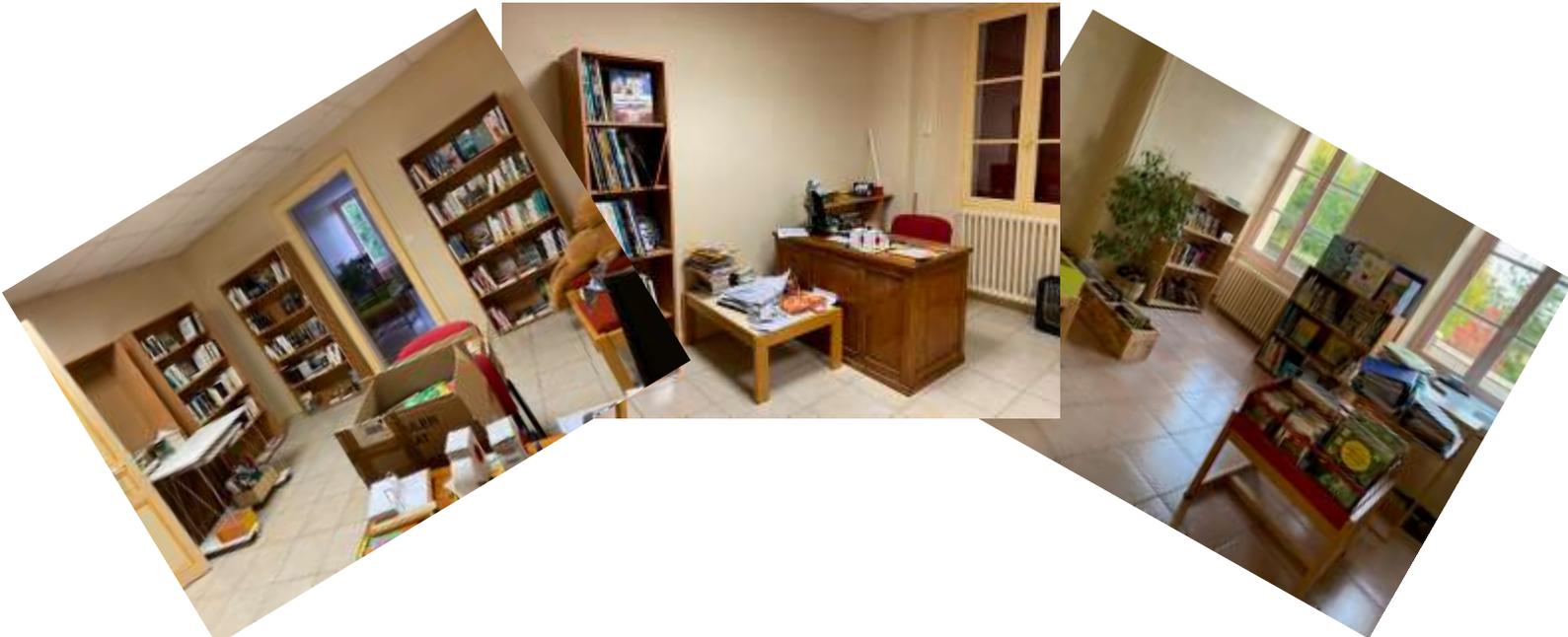
## ● L'actualité communale et intercommunale ●



### **REOUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE**



La bibliothèque est maintenant **ouverte** aux horaires d'ouverture de la mairie  
**les mardis et jeudis de 17 à 19 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h,**  
avec un nouvel aménagement.



De nombreux ouvrages, romans, bandes dessinées, documentaires, albums  
sont **prêtés gratuitement** aux **adhérents adultes et enfants.**

A noter : un **renouvellement de ces ouvrages** est actuellement en cours.

Lors de l'adhésion ou de son renouvellement, **une carte est remise à l'adhérent**, qui lui permet de **réserver** parmi les **170.000 livres** de la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir.

Ces livres arriveront par navette chaque mois à la bibliothèque.

La médiathèque départementale d'Eure et Loir permet aussi l'accès :

- à des milliers de cours interactifs en ligne 24/7 sur tous vos sujets préférés !
  - loisirs,
  - bien-être,
  - fitness,
  - code de la route,
  - multimédia,
  - jardinage,
  - langues,
  - gastronomie, ...
- et aussi jusqu'à 1.800 titres de presse en ligne (quotidiens, actualité, people, auto...).





# ● L'actualité communale et intercommunale ●



## LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A la  
bibliothèque municipale  
de Champrond en Gâtine  
Samedi 7 novembre à 11h

UNE CRÉATION DE  
LA CARAVANE DES POÈTES  
ET DE  
LA CIE TEXTES & RÊVES  
EN PARTENARIAT AVEC  
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
D'EURE-ET-LOIR  
PRÉSENTENT

samedi  
7 novembre  
2020

6  
comédiens,  
musiciens,  
chanteurs

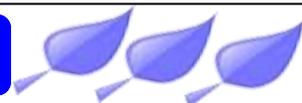
11h  
15h  
19h

13  
spectacles

13  
bibliothèques

# L'heure du Poème

7<sup>ÈME</sup> ÉDITION





## ● L'actualité communale et intercommunale ●



### TRAVAUX À LA STATION DE POMPAGE



Les travaux de mise aux normes de notre station de pompage continuent. Après avoir effectué la pose de la clôture, la nouvelle porte sécurisée a été posée début octobre. A la belle saison, l'embellissement de la structure béton sera à envisager.



### CIMETIÈRE



Après l'entretien des caniveaux du bourg, les conditions météo favorables nous ont permis de faire un énorme travail d'entretien dans notre cimetière communal. Il était devenu très difficile de maintenir "propre" ce site suite à l'interdiction de l'utilisation de produits désherbants. L'occasion de tester les nouveaux outils achetés pour les services techniques cet été. Un grand merci à Murielle COUNY, Pascal PESNAUX accompagné de Frédéric LEBRUN pour les heures passées dans le cimetière. Ci-contre, les photos des deux outils en action.

Pas moins de 5 godets de tracteurs ont été nécessaires pour la collecte des mauvaises herbes.





## ● L'actualité communale et intercommunale ●



### ENTRETIEN DES FOSSÉS

L'entretien des fossés a été effectué sur la période estivale. Pascal PESNAUX à l'aide de l'épareuse a effectué cet entretien des zones qui se trouvent sous la compétence communale. Pour rappel, les fossés en bordure des routes départementales sont entretenus par les services du conseil départemental d'Eure et Loir. La taille moyenne de cet équipement acheté l'année dernière permet de travailler au plus proche des infrastructures.



### RÉSEAU D'EAU POTABLE / TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE BRANCHEMENTS EN PLOMB ET DE VANNES



Des travaux de renouvellement de branchements en plomb et de vannes sont en cours : ils se déroulent du 12 au 30 octobre 2020 sur les zones ci-dessous du réseau d'eau potable :

- à l'entrée de la zone d'activités
- au droit du 54 Grande Rue
- ruelle du Prieuré
- rue de la Lutonnerie
- entre la ruelle de la Tour et la rue des Rosiers
- au carrefour de la route de Beaurepaire et de la route de Combres
- entre les 31 et 53 Grande Rue.

Des coupures d'eau interviendront sur le réseau d'eau potable pendant les travaux et les dates seront communiquées aux habitants concernés en temps utile par le biais de Panneau Pocket, système d'information à télécharger sur smartphone par Play Store.

Une coupure d'eau générale a eu lieu le 13 octobre suite à un incident survenu sur les canalisations d'eau : la commune et l'entreprise présente ont tout mis en œuvre pour remettre en service l'alimentation en eau potable dans les meilleurs délais.

La commune présente ses excuses pour la gêne occasionnée par cette interruption de service indépendante de sa volonté.

Suite aux coupures d'eaux, vous avez pu observer une légère couleur blanche de l'eau, il s'agit de bulles d'air en suspension dans l'eau. Celles-ci disparaissent après quelques minutes.

N'hésitez pas à communiquer les informations à vos voisins, qui ne disposeraient pas de Panneau Pocket.





# ● L'actualité communale et intercommunale ●

## ✍ TRAVAUX DE VOIRIE



Les travaux de voirie 2020 ont débuté fin août sur notre commune.

Les lieux concernés par ces travaux sont :

- Trottoir situé entre les 4 et 6 Grande Rue,
- Chaussée de l'entrée du bois à Grand Bois Landry,
- Parking de la salle des fêtes,
- Voie communale des Orgeries,
- Chemin de l'Empire,
- Rue des Rosiers,
- Rue du Plessis,
- Chemin du Signeuré,
- Cour de l'ancienne gendarmerie.





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### ✍ Cérémonie commémorative du 15 août 1944



Photos de M. Dominique Chougny



La cérémonie du 76ème anniversaire de la libération de notre commune s'est déroulée le 15 août au monument aux morts.

La municipalité remercie les habitants pour leur participation à ce moment chargé d'histoire.

A cette occasion, Mme Véronique Réaud, habitante de notre commune, a déposé la gerbe de fleurs au pied du monument aux morts.

Ce dépôt de gerbe a été suivi du discours de M. Legros, maire du village, qui a rendu hommage à tous ceux qui ont permis la libération de notre village le 15 août 1944.

Cette cérémonie commémorative s'est achevée par une minute de silence. La municipalité a ensuite offert le verre de l'amitié.

NOEL POUR TOUS  
LES ENFANTS DU VILLAGE  
(jusqu'au CM2 inclus)

### ✍ Arbre de Noël



L'Arbre de Noël se déroulera cette année dans des conditions originales :

Il sera effectué en plein air.

Venez rencontrer le Père Noël sur la place du Panama derrière l'école.

**Le dimanche 13 décembre.**

**Vous pourrez passer le voir entre 15h et 16h30.**



Le Père Noël sera masqué comme il se doit. Il remettra aux enfants leur cadeau de Noël en respectant les gestes barrières et sur fond de chants de Noël.

Vous aurez la possibilité de boire des boissons chaudes et autres.

Un goûter sera offert aux enfants.





# L'actualité communale et intercommunale

 **ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021**



## Zoom sur le regroupement pédagogique



### Organisation de la semaine scolaire

Notre regroupement pédagogique fonctionne sous le rythme scolaire de quatre jours, soit : lundi - mardi - jeudi - vendredi.

La journée d'école commence à 8 h 50 dans toutes les écoles et se termine à :

- ✓ 16h25 à l'école de Montlandon
- ✓ 16h30 à l'école de Champrond en Gâtine
- ✓ 16h20 à l'école de Saint Victor de Buthon



*De gauche à droite : Nathalie Bisséré, Sandrine Chauvin, Dominique Allard, Virginie Cosson Handzisch et Mélodie Benoit*



### Services du Syndicat Scolaire

- ✓ Point accueil garderie (Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi)
  - de 7h à 8h50 : à Montlandon et à Saint Victor de Buthon
  - de la fin de la classe à 19h : à Champrond en Gâtine et à Saint Victor de Buthon.
- ✓ Tarifs des points accueil : 1,5 € à chaque fréquentation par enfant.
- ✓ Les tarifs de cantine pour les trois sites : 3,20 € par repas



### Répartition des classes de notre Regroupement Pédagogique

La répartition des classes est la suivante :

#### Ecole de Champrond en Gâtine

Classe de CE1-CE2 : 25 élèves (16 CE1 / 9 CE2) - Mme Virginie Cosson-Handzisch

Classe de CE2-CM1 : 26 élèves (11 CE2 / 15 CM1) - Mme Dominique Allard (Directrice) / Mme Sandrine Chauvin -le lundi-

Classe de CM1-CM2 : 25 élèves (9 CM1 / 16 CM2) - Mme Nathalie Bisséré

Remplaçante rattachée à l'école de Champrond : Mme Mélodie Benoit

#### Ecole de Montlandon

Petite Section et Grande Section de Maternelle : 24 élèves (9 PS / 15 GS) - Mme Laurence Casco-Dorado (Directrice)

#### Ecole de Saint Victor de Buthon

Petite Section et Moyenne Section de Maternelle : 24 élèves (6 PS / 18 MS) - Mme Nathalie Lecointre (Directrice)

Classe de CP - CE1 : 24 élèves (16 CP - 8 CE1) - Mme Rebecca Lomont

L'ensemble des effectifs des trois écoles est de 148 élèves.



### Transports scolaires

Les transports scolaires sont gérés par la Communauté de Communes Terres de Perche, Mairie, Place de l'Hôtel de Ville, 28240 La Loupe, sous la responsabilité de la Région.



### Restauration scolaire

Mme Dabonot, responsable de l'élaboration des menus de cantine, publie chaque mois les menus de la cantine sur le site internet de la commune : Cf. le document publié dans la rubrique >> L'école, Le menu du mois.





# ● L'actualité communale et intercommunale ●

## ✂ CORONAVIRUS - PORT DU MASQUE DANS LES LIEUX CLOS PUBLICS



*Le virus circule toujours...*

Un décret pris le vendredi 17 juillet a été publié samedi 18 juillet au Journal officiel.

Depuis le 20 Juillet 2020, toute personne de 11 ans et plus doit porter un masque grand public dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières.



*Restons tous vigilants ..  
Prenez soin de vous.*

COVID-19

### BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque	Comment retirer son masque
<p><b>1</b>  Bien se laver les mains</p> <p><b>2</b>  Mettre les élastiques derrière les oreilles</p> <p style="text-align: center; color: red;">OU</p> <p> Nouer les lacets derrière la tête et le cou</p> <p><b>3</b>  Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher</p>	<p><b>1</b>  Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques</p> <p><b>2</b>  Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter</p> <p style="text-align: center; color: red;">OU</p> <p> s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min</p> <p><b>3</b>  Bien se laver les mains à nouveau</p>

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS    0 800 130 000 (appel gratuit)

## Luttons ensemble contre le Covid-19



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, **en permanence**, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, porter un masque obligatoirement dans les lieux clos, et quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.





## ● L'actualité communale et intercommunale ●



### ELEVAGE DE VISIONS SUR NOTRE COMMUNE

Fin août, les réseaux sociaux et la presse locale publiaient des articles présentant les revendications d'une association de défense des animaux sur la fermeture des 4 derniers élevages de visons de France. Ils faisaient état de mauvaises conditions de vie de visons dans ces élevages et notamment dans celui localisé sur notre commune.

Ce sujet a été abordé lors du Conseil Municipal du 17 septembre, qui a décidé de solliciter la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Eure-et-Loir), autorité compétente afin de déterminer si les animaux sont élevés dans de bonnes ou de mauvaises conditions.

Vous trouverez ci-dessous la lettre que le Service Santé et Protections Animales et Environnement Nature a adressé à M. le Maire en réponse à son courrier.



Direction Départementale de la Cohésion Sociale et  
de la Protection des Populations de l'Eure et Loir  
Service Santé et Protections Animales  
et Environnement Nature

Docteur auxiliaire par : Thierry DUMONT  
tel : 02 37 20 37 10  
MSI : Thierry.dumont@eure-et-loir.gouv.fr

Ref : IC 20-191  
RM réglementaire

Le Directeur Départemental par intérim de  
la Cohésion Sociale et de la Protection des  
Populations de l'Eure-et-loir

à

Monsieur Eric LEGROS  
Maire de Champrond-en-Gatine  
72 Grande rue  
28240 CHAMPROND-EN-GATINE

Objet : élevage de visons SCEA des Aubépines.

Votre courrier en date du 28 septembre 2020 a retenu toute mon attention.

L'élevage de Monsieur Bernard « SCEA des Aubépines » fait l'objet depuis 2019 d'actions médiatiques de la part de l'association One Voice, qui dénonce les conditions d'élevage de ces animaux.

Une attention particulière est portée à cet élevage par mes services qui ont effectué plusieurs inspections depuis juillet 2019.

Suite à une nouvelle intrusion de l'association One Voice en août 2020, une inspection inopinée a été réalisée le 3 septembre 2020 pour vérifier les faits dénoncés. Lors de cette inspection, il a été constaté que les animaux étaient calmes, en bonne santé apparente et dans des conditions d'élevage n'appelant pas d'observation en termes de protection animale par rapport à la réglementation.

Mes services continuent de suivre régulièrement la SCEA des aubépines qui est un établissement sensible et sous le feu médiatique.

Le directeur départemental par intérim

Eric VEGAS DANGLA

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS  
15 Place de la République – CS 73527-28918 CHARTRES CEDEX  
N° de tél. : 02 37 20 37 10 et 02 37 20 37 11 et 02 37 20 37 12 et 02 37 20 37 13 et 02 37 20 37 14 et 02 37 20 37 15  
Tél. : 02 37 20 37 10 – Fax : 02 37 20 37 11

En complément à ce courrier, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a annoncé mardi 29 septembre 2020 la fermeture des 4 élevages de visons existants en France dans les cinq ans.





# ● L'actualité communale et intercommunale ●

## ✍ UTILISATION DE L'APPLICATION "PANNEAUPOCKET"



### Statistiques de consultation de l'application



Lors de la dernière publication de notre feuille de Chou, nous avons identifié 203 téléphones qui avaient Champrond-en-Gâtine en favori !

Aujourd'hui, nous sommes heureux de compter 283 téléphones connectés.

Continuons à faire la promotion de cet outil indispensable de communication.

Dites-le à vos voisins, amis !!!

Nous sommes également disponibles à la Mairie pour vous aider à l'installation de cette application entièrement gratuite.

Un record de consultation le 13 Octobre 2020 (453 consultations) lié à notre alerte (incident sur notre réseau d'eau potable).

En temps réel, les usagers ont été informés de l'évolution des travaux de remise en route du circuit d'eau potable.

### Mise à disposition de cette application

Lancement de l'application le 03 Avril 2020 pour notre commune.

283 téléphones ont « Champrond-en-Gâtine » en favoris.

### Atouts de cette application

- Rapidité de diffusion de l'information : La communication d'information de la commune est transmise immédiatement aux utilisateurs via des notifications.
- Meilleure communication avec les communes voisines : il est possible de mettre en favoris plusieurs communes et ainsi de recevoir les informations les concernant.

*Si vous avez besoin d'aide pour installer ou mettre à jour cette application, adressez-vous à la Mairie.*





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### **COMITÉ DU BASSIN D'EMPLOI DU PERCHE NOGENTAIS**

#### **Rôle du Comité du Bassin d'Emploi du Perche Nogentais (CBE)**

Depuis 1991, le CBE agit au service de l'emploi, du développement économique et de la cohésion sociale sur le bassin nogentais.

Il engage des démarches favorisant non seulement une meilleure connaissance du territoire et de ses caractéristiques socio-économiques, mais également le rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emploi, l'animation économique locale, et l'insertion professionnelle de demandeurs d'emploi.

Le CBE, c'est :

- un ancrage territorial et de proximité,
- une logique partenariale forte, assise sur une organisation paritaire : entreprises, élus, syndicats de salariés, et associations ou organismes de formation,
- un réseau local et national de partenaires,
- une bonne connaissance du territoire, de ses acteurs et des évolutions en cours,
- une équipe technique compétente pour accompagner et gérer des projets économiques et sociaux.

Parmi ces actions, le **Comité du Bassin d'Emploi du Perche Nogentais porte une association intermédiaire.**

#### **L'association intermédiaire**

Le CBE porte une association intermédiaire, qui permet la **mise à disposition de salariés auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations, de collectivités locales** (appelés "utilisateurs"), pour des besoins temporaires et occasionnels.

Les salariés ont ainsi **accès à des missions ponctuelles ou régulières, et à un travail à temps partiel.** Ils peuvent intervenir notamment pour des petits travaux, de l'entretien (extérieur, intérieur), du bricolage, de la manutention, de la surveillance de locaux ou de personnes... En complément, ils bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel.

En faisant appel à cette association intermédiaire, toutes les formalités administratives, les diverses assurances sont prises en charge par l'association, à ce jour le tarif horaire des interventions est de 17,00 €. Aucun autre frais ne vient s'ajouter à cette tarification, les particuliers qui font appel à ce service n'ont pas le statut d'employeur.

Veuillez trouver ci-contre un complément d'information de l'association. **Comme la commune de Champrond en Gâtine est adhérente au CBE, l'ensemble de ses habitants peut faire appel à cette structure.**

#### **Comité de Bassin d'Emploi du Perche Nogentais**

2 rue Sainte Anne  
28400 Nogent le Rotrou  
Tél.: 02.37.53.61.28

Ouvert du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Le vendredi : 8h30 / 12h30

<http://www.cbe-perche.com/>



**Les Services du CBE**





# ● L'actualité communale et intercommunale ●

## ✂ COMITÉ DU BASSIN D'EMPLOI DU PERCHE NOGENTAIS

### Les activités pour lesquelles nous pouvons vous mettre à disposition du personnel

#### Services divers



**Livraison**  
commandes,  
colis, repas



**Distribution**  
notes, journaux,  
tracts



**Entretien du linge**  
collecte, repassage, couture



**Aide aux réceptions**  
accueil, cuisine, service



**Logistique**  
mise en rayon,  
conditionnement, aide  
au déménagement



**Travaux extérieurs**  
ramassage du bois,  
de pierres...



**Accompagnement**  
sorties, pédi-bus



**Gardiennage**  
immeubles, entreprises...



**Aide administrative**  
mise sous pli, saisie de données,  
tri et classement...



**Informatique**  
assistance internet,  
courriels...



**Montage et installation**  
chaises, stands, barnums,  
estrades, meubles

#### Entretien des locaux, de la voirie et des espaces verts



**Nettoyage**  
locaux, parties  
communes d'immeubles...



**Collecte et tri  
de déchets**



**Petits travaux  
de maintenance**



**Travaux de rénovation**  
peinture, tapisserie, carrelage...



**Déneigement du  
trottoir et des allées**



**Tonte de gazon,  
déchets de jardin**



**Jardinage**  
fleurs, potager



**Taille d'arbustes**  
accessibles



**Récolte des fruits  
et des légumes**



**Pose de clôtures**  
prés, terrains...

#### Services scolaires et périscolaires



**Aide à la surveillance**  
cantine, cours d'école, sorties



**Aide à l'encadrement**  
scolaire ou périscolaire



**Aide en cuisine**

*Cette liste  
n'est pas exhaustive...  
... contactez-nous  
Devis gratuit sur demande*





# L'actualité communale et intercommunale

## L'ESPACE FRANCE SERVICES DE LA LOUPE

L'ancienne MSAP (Maison de Service Au Public) est devenue l'Espace France Services de La Loupe.

Ci-dessous, le dépliant indiquant tous les services.

**Pour que mon déplacement soit efficace :**

Je viens avec mon adresse mail, le mot de passe, mon téléphone portable et pour les démarches suivantes :

- IMPOTS.GOUV**
  - Numéro fiscal
  - Numéro de déclarant en ligne
  - Revenu fiscal de référence
- CAF**
  - Mon n° d'allocataire
  - Mon code confidentiel à 4 chiffres
  - Mes 3 derniers bulletins de salaire
  - Mon dernier avis d'imposition
- ASSURANCE MALADE (AMELI)**
  - Mon n° de sécurité sociale + RIB IBAN
  - Mon code confidentiel
- ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)**
  - Mon n° de sécurité sociale
  - Une adresse mail et son mot de passe
  - Mes identifiants France CONNECT
- CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE**
  - Mes identifiants ANTS et France CONNECT
- RECHERCHES D'EMPLOI OU DE FORMATIONS**
  - Mon numéro d'identifiant Pôle Emploi
  - Mon mot de passe Pôle Emploi
  - Mes identifiants BOOSTEMPLOI
  - Un CV
  - Une clé USB, un RIB et mon n° de Sécurité Sociale pour l'inscription

**Horaires d'ouverture :**

→ Accueil ou réservation d'un poste informatique sur RDV uniquement:

- Du lundi au jeudi : 8h - 12h15
- Le vendredi : 8h - 10h
- Le lundi et jeudi : 13h30 - 16h

**Espaces publics :**

- France Services
- Cyber Emploi
- Formations - Projets

18, rue de la Gare  
28240 LA LOUPE  
02 37 81 38 93  
accueil.france.services.28240@gmail.com  
msapaloupe@terresdeperche.fr  
Facebook : « Espace FS La Loupe »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Les permanences des partenaires, sur RDV obligatoire :**

- Association Tutélaire d'Eure et Loir - Point conseil budget : 1er lundi matin de chaque mois (prendre RDV au 06 08 86 85 90)
- CAF service social/familles, uniquement dans le cadre d'un changement de situation (naissance, maladie lourde ou handicap d'un enfant, séparation, décès d'un enfant ou d'un conjoint) : le jeudi (prendre RDV au 02 37 27 45 45)
- CARSAT service retraite : 1er vendredi du mois (prendre RDV au 39 60)
- CARSAT service social (en cas d'arrêt maladie long ou d'accident de travail) : le jeudi (prendre RDV au 02 36 15 70 60)
- CECAT et CASA28 (addictions) : le vendredi matin en semaines impaires (prendre RDV au 02 37 28 19 22)
- Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et des Familles : Permanence en visio, en toute confidentialité, le jeudi (Prendre RDV au 02 37 81 38 93)
- Comité de Bassin de l'Emploi nageantais : 3ème mardi matin du mois (prendre RDV au 02 37 53 61 28)
- Conseil départemental d'Eure et Loir - assistantes sociales : le 1er lundi après-midi du mois (prendre RDV au 02 37 53 57 30)
- Conseil départemental d'Eure et Loir - agent de lien social : le 1er jeudi après-midi du mois (prendre RDV au 02 37 53 57 30)
- Pôle Emploi (accompagnement global) : 2 jours/mois (sur convocation)
- Mission locale - MILOS 28 (accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en recherche d'emploi ou de formation) : mardi et jeudi (prendre RDV au 02 37 52 57 71)
- SOLHA Espace Info Energie (informations sur les travaux d'économie d'énergie dans le logement et les financements) : 2ème lundi matin du mois (prendre RDV au 02 37 21 32 71)
- Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation : 1er mardi du mois (sur convocation)

\* RDV à la demande : Conciliateur de justice (prendre RDV avec MR PETITCUENOT au 06 70 93 51 94), UDAF - conseil conjugal et familial (prendre RDV avec Marie Jo DEREZ au 06 33 44 24 34)

**ACCOMPAGNEMENTS SPECIFIQUES :**

- Rédaction de CV ou lettre de motivation
- Recherche de formations, stages, emplois
- Entraînement pour des entretiens
- Compte CESU

**ATELIERS NUMERIQUES :**

- Création d'adresse mail, d'espaces personnels sur les sites administratifs (AMELI, CAF, IMPOTS.GOUV...)
- Perche Digital Séniors
- Réseaux sociaux (Prévention-utilisation)
- Code (au collège et pendant les vacances)...

Mise à disposition d'équipements bureautiques

Espaces de confidentialité et ressources documentaires

**ESPACES DE TRAVAIL À DISPOSITION SUR RESERVATION**

Partenaires, associations, collectivités, professionnels..., des locaux sont à disposition sur réservation, pour vos animations, formations, réunions et rendez-vous ponctuels.

**ESPACE FORMATIONS**

**PROJETS INNOVANTS**

Mise en place d'actions d'information, de formation ou de projets liés à l'emploi, l'entrepreneuriat, l'innovation, le numérique, les apprentissages, l'enrichissement social artistique et culturel, l'environnement, le développement personnel... sous forme d'ateliers, forums, stages, réunions, conférences, sessions...







# ● L'actualité communale et intercommunale ●



## OFFICE DE TOURISME DU PERCHE LOUPÉEN ET THIRONNAIS

### Bilan de la saison touristique 2020 en Eure et Loir et plus précisément pour la CDC Terres de Perche

au 25.09.2020

#### La Véloscénie

Entre pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers, ce parcours vélo vous emmène au cœur de la vallée de Chevreuse, du Perche et du bocage Normand



Touristiquement parlant, le bilan de l'été 2020 en Eure et Loir est plutôt positif, au regard du contexte actuel : la fréquentation a été meilleure que ce que nous avons imaginé. Malgré l'absence des visiteurs internationaux, quelques européens étaient présents. La météo a été favorable pour les activités de plein air, avec un fort engouement pour la campagne, ce qui a été positif pour notre territoire percheron. Le vélo a été le grand gagnant de la saison, avec les cyclotouristes sur le parcours de la Véloscénie notamment. Les habitants en ont profité pour (re)découvrir le patrimoine local. L'après-saison reste cependant dans l'incertitude, en espérant une reprise rapide des activités de groupes et entreprises.

#### L'année 2020 a été marquée par des nouveautés au Domaine de l'Abbaye de Thiron-Gardais :

- Les jardins thématiques sont désormais en accès libre et gratuit pour tous les visiteurs.
- Le rez-de-chaussée de la Grange aux Dîmes a évolué : l'exposition a été prêtée à une autre Abbaye en Touraine, pour laisser place à un nouvel espace convivial. Autour de l'accueil de l'office de tourisme, les visiteurs peuvent désormais boire un verre ou manger une glace, à l'intérieur ou en terrasse !
- Une nouvelle salle d'échappement a été créée : la salle « Cinéma » a laissé place à « Meurtres de sang-froid ». Depuis plusieurs décennies, un meurtrier terrorise la région. Toutes les victimes semblent avoir succombé à la morsure d'un vampire... Votre collègue en charge de l'enquête a disparu, la dernière fois qu'il a été vu, il se rendait chez un suspect. Vous avez 1h pour partir à sa recherche et sauver votre peau.... Et vous, saurez-vous garder votre sang-froid ?

Le contexte sanitaire nous a permis de rouvrir les jardins mi-mai et la Grange aux Dîmes le 1er juillet. Les habitants de l'Eure-et-Loir et des départements alentours ou plus lointains ont été au rendez-vous tout l'été, **nous avons doublé notre fréquentation** par rapport à l'été 2019. **Les visiteurs ont fortement apprécié notre nouvel espace salon de thé !**

**Le Festival d'automne à Thiron-Gardais est maintenu.** Il se déroulera le **dimanche 18 octobre** dans les jardins de l'Abbaye (sauf contre-indication préfectorale). En revanche, La Fête de la Pomme à La Loupe ne sera maintenue cette année.

Pour ceux qui ne le connaissent pas encore, nous vous invitons à consulter régulièrement notre nouveau site internet [www.perche-tourisme.fr](http://www.perche-tourisme.fr), sorti en mai 2019. Vous y trouverez notamment l'agenda des manifestations, mais aussi des idées de sorties culturelles ou ludiques ainsi que tous les hébergeurs et restaurateurs du Perche Eurélien. Ce site a été réalisé en collaboration avec les Offices de Tourisme de Nogent le Rotrou et Senonches/La Ferté Vidame, afin d'apporter une vraie offre de visites aux visiteurs du Perche Eurélien et aux locaux.

**Emilie Huet**, Chargée de Développement Touristique pour la CDC Terres de Perche et Responsable du Domaine de l'Abbaye. [tourisme@terresdeperche.fr](mailto:tourisme@terresdeperche.fr) 02.37.49.49.49. [www.ledomainedelabbaye.net](http://www.ledomainedelabbaye.net)  
**Victor Provot**, co-président de l'Office de Tourisme du Perche Loupéen et Thironnais, Vice-président chargé du Tourisme

**Michel Thomas**, co-président de l'Office de Tourisme du Perche Loupéen et Thironnais

**Estelle Duez**, Directrice Générale Adjointe de la CDC Terres de Perche, chargée du Tourisme et du Parc Aquatique





## ● L'actualité communale et intercommunale ●

### **PARC AQUATIQUE DU PERCHE**

Nous sommes heureux de vous annoncer que le parc aquatique du perche a repris son visage d'origine.

Nous sommes ouverts de la façon suivante :

#### Piscine

Toboggan, pataugeoire, rivière, jacuzzi

	Période scolaire	Vacances scolaires Zone B	Vacances estivales
<b>Lundi</b>	12h - 13h30	10h - 12h 14h - 19h	
<b>Mardi</b>	17h - 19h	10h - 12h 14h - 19h	
<b>Mercredi</b>	15h30 - 19h	10h - 12h 14h - 19h	
<b>Jedi</b>	12h - 13h30 17h - 19h	10h - 12h 14h - 19h	10h - 12h 14h - 19h
<b>Vendredi</b>	17h - 21h	10h - 12h 14h - 21h	
<b>Samedi</b>	14h - 18h	14h - 18h	
<b>Dimanche</b>	9h - 12h30 14h30 - 18h30	9h - 12h30 14h30 - 18h30	



Nous vous attendons et vous souhaitons la bienvenue,  
**Le Parc Aquatique du Perche.**



### **INFO SYMPA : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE PERCHE VOUS INVITE**



Pour nos jeunes de moins de 16 ans, un accès au Parc Aquatique du Perche à Fontaine Simon est offert.

⇒ **3 entrées gratuites par enfant et par an**

**A retirer à l'accueil du Parc Aquatique du Perche sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité**

NB : Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte qui doit entrer dans la piscine.

Parc Aquatique du Perche : 02 37 81 88 79





# ● Découverte et Nature ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUT ARTICLE PERMETTANT DE DÉCOUVRIR LE PERCHE ET SES ACTIVITÉS EN RELATION AVEC LA NATURE.  
LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL (fdc.champrond@gmail.com)

## ◎ Le Domaine du Bois Landry ◎

Une animation a été organisée conjointement avec le Parc Naturel Régional du Perche le jeudi 6/08, qui a réuni 14 personnes.

La sortie forestière avait pour thème « **Pourquoi et comment gérer durablement une forêt ?** » et a consisté en une balade de 2h/2h30 en forêt du Bois Landry.

Après une introduction à l'accueil, cette balade a été ponctuée par 5 haltes :

- Panneau du site des cabanes,
- Carrefour du chemin de César,
- Cabane ,
- Rond des ventes et
- Aux 4 frères – chêne remarquable du Bois Landry.



Les sujets suivants ont ainsi été abordés afin d'apporter quelques éléments de réponse au sujet du jour :

- l'importance de la forêt française en surface et dans son histoire,
- les différents types de propriétaires forestiers : forêt d'état (Domaniale) et forêt privée,
- les différents types de peuplement forestier : taillis sous futaie, futaies régulières et irrégulières,
- la grande diversité des essences forestières,
- la gestion et la chasse du grand gibier et du chevreuil en particulier,
- le tourisme vert en forêt privée,
- l'exploitation forestière et la préservation de la biodiversité ordinaire.

Au plaisir d'une prochaine sortie,  
Bertrand Monthuir.





## ● Découverte et Nature ●

### ◎ Le Domaine du Bois Landry ◎

Le Domaine du Bois Landry participe pour la deuxième année consécutive à la **semaine de l'arbre** organisée par l'association Eure et Loir Nature du samedi 21 novembre 2020 au samedi 28 novembre, en partenariat avec la FDC 28 (Fédération de Chasse) et Fransylva 28 (Syndicat des Forestiers Privés d'Eure-et-Loir).

Cette semaine de l'arbre qui donne lieu tous les jours de la semaine à une plantation d'arbre dans les communes participantes, ainsi qu'à une conférence ouverte au public est aussi l'occasion d'accueil en forêt privée, à la découverte de la gestion durable de la forêt française.

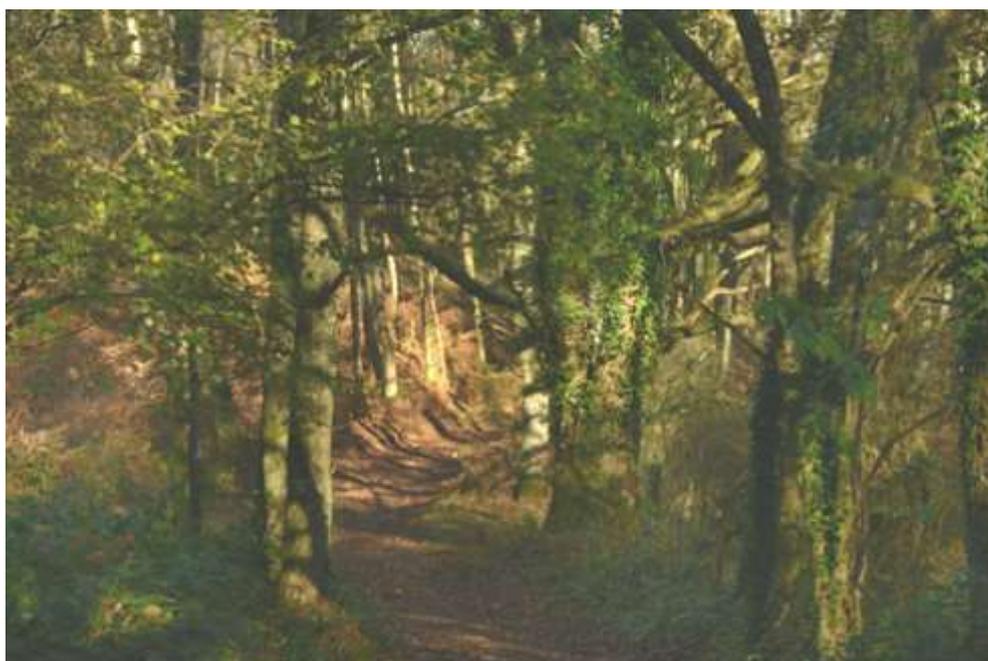
Comme l'année dernière, le Domaine du Bois Landry organise à deux occasions une ouverture au public :

- après la plantation d'un arbre sur la commune le samedi 21 novembre, visite du Bois Landry le mardi 24 novembre de 10h30 à 12h00 pour les enfants de l'école de Champrond en Gâtine,
- le samedi 28 novembre de 10h00 à 12h00 balade en forêt ouverte au grand public.

**Le thème de la semaine de l'arbre 2020 est « quels arbres, pour quelle forêt demain ? »**

ci-joint une photo du Domaine du Bois Landry – crédit photo Carol DESCORDES – BOIS LANDRY

Espérant avoir le plaisir de vous accueillir à cette occasion au Bois Landry, très sincèrement,  
Bertrand Monthuir





# ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUS LES ARTISANS ET COMMERÇANTS AYANT UNE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE **OU** HABITANT SUR LA COMMUNE. LIBRE À VOUS DE NOUS COMMUNIQUER VOS ARTICLES PAR MAIL ([fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com))

## ● Le Sébastopol ●



Bar-Restaurant-Traiteur

Depuis 6 ans, Claire et son équipe sont à votre disposition pour tous vos événements traiteur au restaurant et en extérieur.  
(Mariage, Communion, Baptême, Anniversaire, Cocktail Dinatoire)  
Possibilité de plats à emporter sur commande.

Vous pouvez retrouver le menu du weekend à emporter ou sur place sur notre site internet.  
Les deux salles indépendantes peuvent être entièrement privatisées pour toutes vos occasions.

**Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du restaurant**

Pour rappel :

**Ouverture tous les midis sauf le MERCREDI**

**Le soir uniquement le vendredi et samedi soir sauf les soirées à thème le 1er jeudi de chaque mois.**

**Menu à 13€ (entrée, plat, dessert et un verre de vin ou limonade)  
du lundi au vendredi midi**

**Formule à 18€90, 23€90 et 25€90 du vendredi soir au dimanche midi**

Nos prochaines Soirées à thème : à 15 €

*Pensez à réserver*

\* Jeudi 5 & Vendredi 6 novembre : Soirée Alsacienne

**Choucroute Maison**

**Tarte Alsacienne aux pommes**

**Soirée Beaujolais : le 19 & 20 Novembre**

\* Jeudi 3 & Vendredi 4 décembre : Soirée Orientale

**Couscous Maison**

**Déclinaison exotique**

**Ouverture du restaurant pour le Réveillon du 31 décembre**

**Menu à 65 €**



Info Pratique : Vous pouvez nous suivre et voir les actualités du Restaurant sur notre page Facebook : Le Sebastopol ou notre site internet: <https://lesebastopol.fr>.

Vous pouvez nous laisser un avis sur Tripadvisor, Mariage.net & Google

Restaurant Le Sébastopol

24 Grande Rue

28240 Champrond en Gâtine

**02.37.49.80.02.**





# ● Du côté des artisans, artistes et commerçants ●

## ⊙ Aux Gâtinettes de Champrond ⊙

Aux Gâtinettes de Champrond vous propose :

- ✓ tous ses produits entièrement faits maison au beurre des Charentes,
  - sa gamme de pain, ses baguettes,
  - ses viennoiseries, mini-viennoiseries,
  - ses pâtisseries,
- ✓ toute sa gamme d'épicerie,
  - des spécialités du Perche,
  - des spécialités régionales.



*La Morvandiau  
au bon goût d'autrefois !!!*

☞ Pour vos commandes : Tél : 02 37 37 08 39  
mail : [auxgatinettesdechamprond@gmail.com](mailto:auxgatinettesdechamprond@gmail.com)

~~✂~~ ***Votre boulangerie est relais-colis.***

*Pensez à vous faire livrer vos colis à côté de chez vous ! 👍*

☞ **Pour le bien de tous, le port du masque est obligatoire  
dans votre boulangerie : le masque doit couvrir la bouche et le nez**

**Nos horaires d'ouverture :**

**de 6h30 à 19h30, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi**

**de 6h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h00, le dimanche**

**Les jours fériés :** ▫ dimanche 1er novembre : de 6h30 à 13h

▫ mercredi 11 novembre : fermé

*Aux Gâtinettes de Champrond  
Jean-Yves Scaviner  
Place de l'Église  
28240 Champrond en Gâtine*





# ● Du côté des associations ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

## • Association de Parents d'Elèves •



L'Association des Parents d'Elèves de Saint-Victor-de-Buthon, Montireau, Montlandon et Champrond-en-Gâtine se mobilise avec les enseignantes et les parents d'élèves tout au long de l'année afin de financer différents projets comme le transport de voyages scolaires, l'achat de vélos pour la cour de récréation, l'animation de la kermesse ou encore des jeux de société pour les garderies !

L'équipe a changé mais pas l'envie de bien faire alors :

## Rejoignez-nous !

Malgré la situation sanitaire, nous vous proposerons des projets pour vous apporter plaisirs et gourmandises (vente de chocolats et gâteaux Bijou, activités de plein air...) tout au long de l'année.



Sans oublier notre participation aux tookets :



*Si vous êtes sociétaires au Crédit Agricole, à chaque utilisation de votre carte sociétaire, 1 tookets alimente votre cagnotte personnelle.*

*Vous pouvez ensuite les distribuer à l'association de votre choix !*

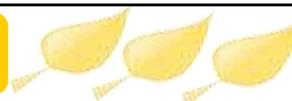
*Alors n'hésitez plus !*

*Nous sommes inscrits sur le site [www.tookets.com](http://www.tookets.com)*

*sous le nom « APE de ChamprondSaintVictorMontireauMontlandon »*

**On compte sur vous !  
Merci pour votre investissement et votre mobilisation !**

pour tous renseignements : [ape.28240@gmail.com](mailto:ape.28240@gmail.com)





# ● Du côté des associations ●

## • la Voie de l'Énergie et du Mouvement -VEM- •



Pour sa 13ème année, notre école d'Aïkido-VEM ouvre ses portes dans le Perche (11ème Château des Vaux, 6ème Dojo La Loupe). La crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020 nous a obligé à repenser nos modes de gestion associative et d'enseignement de notre discipline. Cela nous est possible grâce au travail Aïki-JO (bâton bois) et Aïki-KEN (sabre bois) favorisant une distanciation ; excluant pour le moment le travail Aïki-JITSU (mains nues, corps à corps).



Nos séances ont été à nouveau ouvertes depuis le **7 juillet 2020** chaque **mardi de 19h à 21h**, en accord avec monsieur le maire (respect des gestes barrières et distanciation). Elles se sont tenues selon la météo en extérieur sur le stade ou dans la salle des fêtes. Comme les années précédentes, ces rendez-vous en juillet et août ont permis à **56** enfants, adultes ne partant pas en vacances de pouvoir poursuivre une activité, d'autant plus nécessaire après la période de pandémie.

Avec les mêmes cotisations annuelles inchangées (moins 15 ans 60 €, plus 15 ans 80 €) et un protocole sanitaire adapté (\*) nous accueillons à nouveau enfants, jeunes, adultes.

- mardi - 18h/19h enfants : Champrond
- mardi - 19h30/21h30 jeunes, adultes : Champrond
- mercredi - 20h/21h30 jeunes, adultes : Château des Vaux
- jeudi - 19h30/21h30 jeunes, adultes : La Loupe
- dimanche - 9h30/11h30 familles, enfants, jeunes, adultes : Château des Vaux

### (\*) Protocole sanitaire.

1. Enfants, jeunes, adultes arrivent en Kimonos, car fermeture vestiaires.
2. Port du masque obligatoire.
3. Un liquide gel mains anti-bactérien est à la disposition des pratiquants avant et après la séance.
4. Chaque adhérent apporte ses armes personnels (JO, KEN) ; se charge de leur nettoyage.
5. VEM prête les armes pour les personnes n'en possédant pas ; se charge de les désinfecter avant et après leur usage.
6. VEM enregistre les coordonnées des pratiquants dans un cahier de présence (fait depuis la création de notre association) ; s'engage à le communiquer aux services sanitaires qui en feraient la demande à visée épidémiologique.
7. VEM assure la désinfection après chaque séance, de tous les points de contacts dans la salle jusqu'à la sortie du Dojo, et tapis de chutes si utilisation.



**BONNE RENTREE À TOUTES ET TOUS - CONTINUEZ À VOUS PROTÉGER ET VOS PROCHES.**

Association culturelle de Budo VEM "la Voie de l'Énergie et du Mouvement"

**Roger TRAN-DINH-NHUAN, Président d'Aïkido VEM**

Portable : 06 13 93 87 56 / e-mail : rtdn.na3@gmail.com





## ● Du côté des associations ●

CETTE RUBRIQUE EST OUVERTE À TOUTES LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

### • Association de pêche de Champrond-en-Gâtine •

La pêche est ouverte de mars à septembre.

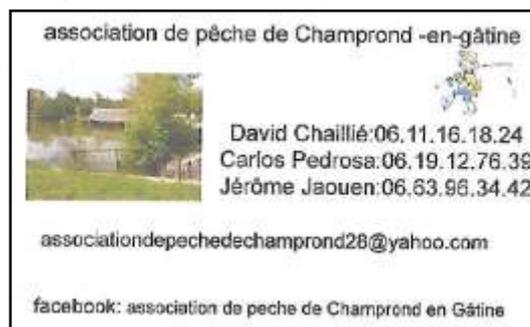
Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour l'ouverture de la nouvelle saison de pêche !

Dans l'étang du Panama, vous pouvez pêcher gardon, truite et carpe.

Les concours de pêche seront définis au début de l'année 2021, en fonction de l'évolution de la crise sanitaire actuelle.

#### Composition du bureau de l'association :

- ✓ Monsieur David Chaillié, président
- ✓ Monsieur Carlos Pedrosa, trésorier
- ✓ Madame Stéphanie Chaillié, secrétaire
- ✓ Madame Gaëlle Le Joncour, secrétaire adjointe
- ✓ Monsieur Jérôme Jaouen, garde-pêche



### **Dissolution de l'association des Anciens Combattants**

Suite au décès de Monsieur Gilbert Menant au début de l'année 2020, l'association fonctionnait au ralenti.

Monsieur Michel Fontaine en tant que Vice-Président a convoqué les membres de l'association à une assemblée générale le 26 septembre dernier.

Monsieur Bernard Gaudinot, président de l'association des Anciens Combattants de La Loupe a apporté son soutien pour l'organisation de cette assemblée générale.

Six adhérents se sont déplacés dont Monsieur Yves Lesieur et Monsieur Claude Rivet anciens combattants de la commune de Champrond en Gâtine, le quorum a été atteint et la réunion a pu valablement se tenir.

Comme il se doit un rapport financier et un rapport d'activité ont été présentés. Le rapport d'activité était basé sur l'année 2020.



Le rapport financier a abordé l'année 2019 et l'année 2020.

À la question concernant le souhait de reprendre la présidence de l'association, aucun adhérent présent n'a souhaité se présenter comme candidat.

C'est donc avec beaucoup de tristesse que les membres présents ont décidé la dissolution de l'association et la répartition à parts égales du fonds associatif pour :

- La coopérative scolaire de Champrond en Gâtine,
- La coopérative scolaire de Montlandon,
- L'association de sauvegarde de l'église de Montireau,
- L'association de sauvegarde de l'église de Friaize,
- L'association des Anciens Combattants de La Loupe.

La commune de Champrond en Gâtine continuera à assurer les différentes commémorations.

## ● Etat civil ●

#### Naissances :

GANDON Jean	né le 21/08/2020
MAHEUT CHARON Diego	né le 07/09/2020
MALETRAS Lucas	né le 03/10/2020





# ● Le résumé des conseils municipaux ●

## Réunion du 2 juillet 2020

**Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni en session ordinaire le jeudi 2 juillet 2020 à 20 h 30 à la salle des fêtes, sous la présidence d'Eric Legros, Maire.**

Absente excusée : Elisabeth Sylvestre.

 **Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion du 26 mai 2020, qui est approuvé à l'unanimité.**

M. le Maire apporte quelques informations depuis la précédente réunion à propos de :

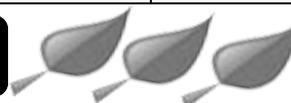
- la gestion de la crise sanitaire, qui a été bien assurée par la commune et du don par le conseil départemental de 3000 masques chirurgicaux
- l'installation du conseil syndical du S.I.R.P. (Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique) Mr Legros, réélu Président, Mrs Cerceau et Fezard, Mme Chevalier réélus vice-présidents.
- Le S.I.R.T.O.M. (Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères) est une compétence de la communauté de communes et l'installation du conseil syndical est prévu fin juillet.
- l'aire de jeux : la dalle béton a été réalisée aujourd'hui, il faut ensuite attendre son séchage pour procéder à l'installation des jeux.
- le passage piétonnier situé entre le lotissement et la Grande Rue sera remis en état cet été.

M. le Maire propose au conseil municipal d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Délégations au maire sans recours au conseil municipal
- Tarif cantine scolaire

### DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Structures intercommunales	Membres délégués
<p style="text-align: center;"><b>S.I.R.P.</b></p> <p><b>Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique de Champrond-en-Gâtine, Montireau, Montlondon, St Victor de Buthon</b></p> <p>4 délégués par commune</p>	<p>Eric LEGROS Gaëlle GUYON Séverine GUILPAIN Nicolas JAVOY</p>
<p style="text-align: center;"><b>C.D.C.</b></p> <p><b>Communauté de Communes Terres de Perche</b></p> <p>2 conseillers</p>	<p>Eric LEGROS Philippe GUILLEMET</p>
<p style="text-align: center;"><b>SIRTOM</b></p> <p><b>Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères</b></p> <p>2 titulaires 2 suppléants</p>	<p>Philippe GUILLEMET Christelle BIGEAULT</p> <p>Christian BORNET Nicolas JAVOY</p>
<p style="text-align: center;"><b>P.N.R.P.</b></p> <p><b>Parc Naturel Régional du Perche</b></p> <p>4 à 5 réunions annuelles 1 titulaire 1 suppléant</p>	<p>Gaël CHABOCHE Jean-Luc DUBOIS</p>





Structures intercommunales	Membres délégués
<p align="center"><b>Territoire d'Energie d'Eure et Loir</b></p> <p>4 à 5 réunions annuelles dans l'agglomération chartraine 1 titulaire 1 suppléant</p>	<p>Philippe GUILLEMET Placide ZACHELIN</p>
<p align="center"><b>Eure et Loir Ingénierie</b></p> <p>Suivi des travaux de voirie 1 titulaire 1 suppléant</p>	<p>Christian BORNET Marie-France MOINET</p>
<p align="center"><b>CNAS</b></p> <p><b>Comité National d'Action Sociale pour les agents communaux</b> 1 réunion annuelle 1 élu</p>	<p>Marie-France MOINET</p>
<p align="center"><b>C.B.E.</b></p> <p><b>Comité de Bassin d'Emploi</b> 2 réunions annuelles 1 élu</p>	<p>Jocelyne PREHU</p>
<p align="center"><b>Correspondant défense</b></p> <p>1 élu</p>	<p>Philippe GUILLEMET</p>
<p align="center"><b>P.E.T.R.</b></p> <p><b>Pôle d'Equilibre Territorial Rural</b> 1 titulaire 1 suppléant</p>	<p>Eric LEGROS Philippe GUILLEMET</p>
<p align="center"><b>Commission de contrôle</b></p> <p>Révision des listes électorales (1 réunion annuelle)</p> <p>1 élu hors adjoint 2 personnes hors conseil</p>	<p>Christelle BIGEAULT Brigitte WARDAVOIR Brigitte BERTHELOT</p>

### S.I.R.P.

Suite à la présélection de 4 candidates au poste de cantinière à l'école de Montlandon et de surveillante dans le car, il sera prochainement procédé au recrutement après entretien préalable.

### P.N.R.P.

M. Legros informe le conseil, qu'il a participé à la rédaction de la charte forestière, que les délégués précédents étaient Jean-Pierre Brihaye, titulaire et Mireille Marie, suppléante. Le siège du P.N.R.P. se situe au manoir de Courboyer à Perche-en-Nocé (Ex Nocé). Le P.N.R.P. contribue à la promotion du Perche dans le cadre de projets environnementaux, avec entre autres, le développement de l'utilisation des produits locaux dans les restaurants scolaires, une aide à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux par la réalisation de diagnostics et ce essentiellement sur la partie environnementale et le respect du bâti percheron, la promotion touristique, le développement culturel...

**Territoire d'Energie** aide au financement des travaux d'éclairage public, négocie les tarifs groupés d'énergie pour les collectivités...

**Eure et Loir Ingénierie** est une entité du Conseil Départemental, qui assure entre autres, le suivi des travaux de voirie dans les communes, apporte une assistance technique en assainissement.

**Le Comité de Bassin d'Emploi** est une association d'aide au retour à l'emploi par la mise en place de chantier d'insertion dans les collectivités. Leurs services par exemple, ont permis à moindre coût la construction des murs





de l'extension de la salle des fêtes, la réalisation d'enduits sur les murs du cimetière et de l'école.

**Le correspondant défense** n'est pas intervenu lors du précédent mandat.

**Le Pôle d'Equilibre Territorial Rural** regroupe trois communautés de commune et il a pour vocation d'œuvrer pour le développement des collectivités, il est aussi le service instructeur des autorisations d'urbanisme.

M. le Maire propose que les commissions communales soient mises en place ultérieurement.

## INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX EN COURS

- ✓ Aire de jeux :  
Les travaux sont suivis par Jean-Luc Dubois. Le terrassement a été effectué par Pascal Pesnaux et une chape de béton a été réalisée. Des panneaux d'interdiction aux chiens seront mis en place et un rappel sera inséré dans la Feuille de Chou. Une clôture du site est à prévoir pour sécuriser les enfants.
- ✓ L'ensemble des chemins communaux ont été broyés par Pascal Pesnaux, des travaux sont à prévoir sur les chemins des 4 Sapins et de l'Enfer pour les rendre accessibles aux randonneurs.  
Il est prévu la réouverture du GR 35 avec un détour sans passer par le rond de Bugastel.

## PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2020

Le tableau suivant est présenté au conseil municipal :

DEPENSES		SUBVENTIONS ACCORDEES	
<b>Voirie</b>	55 000	F.D.I. (Fonds Départemental d'Investissement) 30 %	13 689
Trottoir 4/6 Grande Rue			
Chaussée entrée du bois jusqu'à Grand Bois Landry			
Parking de la salle des fêtes			
Chemin des Orgeries			
Chemin de l'Empire (parties revêtue et non revêtue)			
Carrefour entre les rues des Rosiers et du Plessis			
Cour de l'ancienne gendarmerie			
Chemin du Signeuré			
Chemin du Plessis			
Logiciel Segilog	2 665		
Caméras de vidéosurveillance à la salle des fêtes	5 500	F.D.I. (Fonds Départemental d'Investissement) 30 %	1 359
Achat chargeur	13 000		
Rénovation éclairage public Grande Rue	11 000	Territoire d'Energie	2 625
Restructuration de l'école	150 000		
Travaux façade boulangerie	18 630	F.D.I. (Fonds Départemental d'Investissement) 30 %	4 656
Remplacement de la porte de la station de pompage	5 934	F.D.I. (Fonds Départemental d'Investissement) 30 %	1 484
Travaux station de pompage	1 645	F.D.I. (Fonds Départemental d'Investissement) 30 %	411
Achat d'un ordinateur pour la mairie	1 600		
Remboursement capital des emprunts	8 300		





M. Legros détaille les différents achats et travaux prévus au budget :

- Logiciel Segilog, outil indispensable à la gestion des mairies (comptabilité, salle des fêtes, cimetière, état civil, restauration scolaire...),
- Caméra de surveillance pour prévenir les dégradations à la salle des fêtes,
- Chargeur pour tracteur, matériel nécessaire pour tous les ports de charges lourdes,
- Rénovation de l'éclairage public par le remplacement des lampes par des lampes à Leds suite à la rétrocession par le conseil départemental dans les virages de la grande rue,
- Travaux de la façade arrière de la boulangerie pour protéger le personnel qui sort du laboratoire,
- Remplacement de la porte de la station de pompage, qui est vétuste,
- Achat d'un ordinateur pour la mairie.

Le budget global de la commune s'élève à 400 000 € environ par an.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations :

Comme la plupart des manifestations prévues par les associations n'ont pas pu se tenir en raison de la crise sanitaire, le conseil municipal décide d'appliquer une réduction de 10 % du montant de la subvention allouée en 2019.

Libellés	Subventions 2019	Subventions 2020
Association des Anciens combattants	50	0
Un Petit Air de Culture	400	350
Coopérative Scolaire 10 € par élève	1050 € (dont 270 € projet voile)	10 € par élève soit 780 €
Société de Pêche	0	100
Perche Association Football	0	0
Perchemin	0	0
Association Danse et Rêve	150	150
A.D.M.R	200	200
Service d'Aide à Domicile Schweitzer	200	200
La Prévention Routière	80	80
C.O.E.C.I.L	50	40
Amis des Jumelages du Canton	50	40
U.S.E.P du Perche (promotion du sport à l'école)	100	50
Les Contrats Bleus remplacés par Elan (accueil de loisirs)	80	100
Stade loupéen	50	50
Voyages scolaires (30 € par élève)	300	300
Les Petites Mains	400	550
Association des Parents d'Elèves	200	200
Amicale des Sapeurs-Pompiers La Loupe	80	80
La Croix Rouge	50	50
Comice Agricole	80	60
Comité des Fêtes	2 550	2 866
Bibliothèque	350	0
Les Paniers d'Aligre	0	0
Passion Elevage 28	100	90
La RurÂle	150	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 720</b>	<b>6 336</b>

### Association Les Petites Mains

Il est attribué 150 € supplémentaires pour le remplacement de deux machines à coudre ayant servi à la réalisation de masques en tissus au moment du déconfinement.

Le Comité des Fêtes a fait l'objet d'une association suite au remplacement de la commission des fêtes.

Comme pour les autres associations, une réduction de 10 % est appliquée, mais il est ajouté 571 € pour l'achat de tissus pour la réalisation de masques.





### Passion Elevage

Association de jeunes éleveurs bovins pour promouvoir l'organisation de concours.

### Anciens Combattants

Le président M. Menant est décédé et tous les documents ont été remis à l'association des Anciens Combattants de La Loupe, il faut maintenant s'assurer de la dissolution de cette association si aucun membre ne souhaite reprendre les fonctions de président, secrétaire et trésorier.

Un Petit Air de Culture met en place un atelier théâtre chaque semaine en vue d'une représentation annuelle et s'occupe de l'organisation de Champrond d'Automne, exposition de peintures.

L'association de Pêche a fait l'objet de la constitution d'un nouveau bureau l'an dernier suite à sa mise en sommeil. Le prochain lâcher de poissons sera financé par la commune.

La RurÂle est une association d'entraide intergénérationnelle.

Le Comité des Fêtes organise chaque année la brocante du 15 août. En raison du protocole sanitaire, M. le Maire sollicite l'avis du conseil municipal quant à l'organisation de cette manifestation cette année. M. le Sous-Préfet a émis un avis favorable mais considérant qu'elle concentre beaucoup de monde de divers horizons, le conseil municipal décide de ne pas engager la responsabilité de la commune en cas de contamination et annule la brocante cette année.

## **GESTION DE LA BIBLIOTHEQUE**

M. le Maire présente l'historique de la bibliothèque, qui était gérée par la commune à ses débuts. Elle est ensuite devenue associative. Dernièrement, c'est l'association Champs Livres qui en assurait la gestion. Depuis 2 ans, elle s'est orientée sur divers thèmes tels que la permaculture, l'organisation d'un festival et peu à peu la lecture pour adultes a été fortement réduite, l'activité s'est concentrée sur l'accueil des enfants de l'école.

Des activités ont été mises en place : initiation à la batterie, aide aux devoirs.

Ces activités étaient très peu fréquentées.

A savoir que la commune est liée à la Bibliothèque Départementale d'Eure et Loir par une convention.

M. le Maire propose au conseil que la gestion de la bibliothèque soit à nouveau municipale, sachant que les enseignantes ne souhaitent plus se rendre à la bibliothèque dans les conditions précédentes.

Des emprunts de livres peuvent être effectués auprès de la bibliothèque départementale et des animations autour du livre peuvent être organisées.

Accord du conseil pour la gestion communale directe de la bibliothèque.

## **POINT SUR LA RESTRUCTURATION DE L'ECOLE**

M. le Maire présente au conseil l'esquisse n°3 proposée par M. Le Dorlot. Ce nouveau projet prévoit la démolition du petit bâtiment situé sur le parking, la création de sanitaires à l'arrière d'une classe, des classes agrandies à 65 m<sup>2</sup>, une cour plus grande, le bureau de la direction au même endroit qu'initialement prévu, cour continue à la place de la classe préfabriquée. Une porte entre les deux classes est à prévoir et la norme relative à la taille des sanitaires est à vérifier.

M. le Dorlot a proposé de venir présenter la troisième esquisse le vendredi 10 juillet à 19 h 30.

Aussi, M. le Dorlot avait proposé des missions complémentaires optionnelles avec l'offre de base, qui sont présentées au conseil.

Suite à cette présentation, le conseil municipal, décide de retenir toutes les missions complémentaires définies par M. Le Dorlot, soit :

- OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination) : 7 416 € HT
  - CSSI (Coordination système de sécurité incendie) : 1 500 € HT
  - CEM & ETD (Coût de maintenance et d'exploitation & études thermiques dynamique) : 3 500 € HT
- soit un total des missions complémentaires pour 12 416 € HT.

M. le Maire fait part également au conseil que dans le cadre du projet de restructuration de l'école, il y a lieu de faire appel à :

- un coordonnateur de sécurité, qui permettra d'assurer la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs,
- un bureau de contrôle technique chargé de vérifier la solidité des ouvrages et équipements, la sécurité des personnes dans les établissements recevant du public, l'isolation acoustique des bâtiments, l'isolation





thermique et économies d'énergie, l'accessibilité des handicapés.

Une consultation a été lancée et plusieurs offres ont été remises. Suite à l'analyse des offres effectuée par M. Le Dorlot, architecte, le conseil municipal décide de retenir les offres de l'entreprise Qualiconsult, qui s'élèvent à :

- 3 150 € HT pour la coordination de sécurité,
- 4 550 € HT pour le bureau de contrôle.

Par ailleurs, il est proposé à ce que le petit bâtiment situé sur le parking de l'école soit démolit par les employés communaux dans la mesure où ces travaux sont techniquement possibles et si la planification de leur travail le permet. Voir la possibilité de réutilisation des tuiles et l'estimation du coût de démolition.

#### DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

Afin de simplifier la gestion des affaires de la commune et pour éviter au conseil municipal d'avoir à délibérer sur toutes les affaires, le conseil municipal délègue pour toute la durée du mandat les attributions suivantes :

- ✓ Passation et exécution des marchés,
- ✓ Passer des contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre,
- ✓ Délivrance et reprise des concessions dans les cimetières,
- ✓ D'accepter les dons et legs, qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,
- ✓ De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €,
- ✓ De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers et experts.

#### TARIF CANTINE SCOLAIRE 2020/2021

Le S.I.R.P. ayant proposé de fixer le tarif du repas à la cantine à 3.20 €, le conseil municipal valide ce tarif.

#### LOCATION LOGEMENT 68 GRANDE RUE

M. le Maire fait part au conseil que Mr Latimier Ludovic, va quitter le logement sis 68 Grande Rue à l'étage le 15 juillet et que Mme Thoret Barbara, est intéressée par ce logement et qu'elle souhaiterait aussi louer le logement du rez-de-chaussée. Considérant que le logement du rez-de-chaussée n'est plus loué à cause de sa proximité avec l'école et qu'il pourrait être utilisé lors de la restructuration de l'école, le conseil décide de louer à Mme Thoret, le logement de l'étage à partir du 15 août et de lui mettre à disposition le logement du rez-de-chaussée, cette modalité offrant la possibilité de reprendre celui-ci en cas de besoin.

#### QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- o Achat de matériel

M. le Maire présente au conseil les projets d'acquisition de matériel de désherbage :

- ✓ Désherbeur thermique : pour désherber essentiellement les allées du cimetière (prix : 2 880 € HT)
- ✓ Bineuse/sarcluse à batterie avec 3 lames de largeur différente pour désherber entre les tombes au cimetière (prix : 1 325 € HT)

Ces matériels pourront également être utilisés pour l'entretien de la station de pompage et de la station d'épuration.

Un devis de goudronnage des principales allées du cimetière sera demandé.

- o Il est suggéré d'aider financièrement les commerçants suite à la crise sanitaire. Des questions se posent quant à sa mise en œuvre : voir si possible dans le cadre de la communauté de communes, par quels moyens, légalité, état des finances des commerces...
- o Aides à la communication des commerces et entreprises situées sur la commune par le biais de la Feuille de Chou.
- o Panneau covoiturage réalisé par M. Morin à poser sur la Place de l'église et aire de covoiturage à signaler de manière plus visible.
- o Des informations sont apportées quant aux entreprises sur la zone d'activités intercommunale située sur notre commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.





## Réunion du 10 juillet 2020

**Le conseil municipal de Champrond-en-Gâtine s'est réuni le vendredi 10 juillet 2020 en session ordinaire à la salle des fêtes sous la présidence d'Eric Legros, Maire.**

Absente excusée : Elisabeth Sylvestre.

### DESIGNATION DES DELEGUES AUX ELECTIONS SENATORIALES

M. le Maire informe le conseil municipal que les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020 à la Préfecture et qu'il faut désigner les grands électeurs, qui participeront au vote des sénateurs.

En ce qui concerne notre commune, il faut élire trois titulaires et trois suppléants.

Le bureau électoral a été mis en place et Philippe Guillemet a été désigné secrétaire.

M. le Maire a procédé à l'appel des membres du conseil municipal et il a été dénombré 14 élus et il a constaté que la mission de quorum était remplie.

MM. Legros Eric, Javoy Nicolas et Zachelin Placide se sont portés candidats et ont été élus délégués titulaires avec 14 voix.

Mmes Tafoiry Claire, Préhu Jocelyne et Guilpain Séverine se sont portées candidates et ont été élues déléguées suppléantes avec 14 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.



### ● Le Conseil municipal ●

#### ⌘ Le Maire ⌘



Eric LEGROS

#### ⌘ Les Adjointe ⌘



Philippe GUILLEMET  
1er Adjoint



Christian BORNET  
2ème Adjoint



Claire TAFOIRY  
3ème Adjoint

#### ⌘ Les Conseillers ⌘



Christelle BIGEAULT



Gaël CHABOCHE



Jean-Luc DUBOIS



Séverine GUILPAIN



Gaëlle GUYON



Nicolas JAVOY



Yohan LAMARD



Marie-France MOINET



Jocelyne PREHU



Elisabeth SYLVESTRE



Placide ZACHELIN





# • Les services communaux et intercommunaux •

## ≈ Votre Mairie ≈

Tel : 02-37-49-80-20

Télécopie : 02-37-49-80-26

E.Mail : [contact@champrond-en-gatine.org](mailto:contact@champrond-en-gatine.org)

### Permanences à la mairie :

Le mardi de 17h à 19h : M. Legros Eric

Le jeudi de 17h à 19h : M. Guillemet Philippe

Le samedi de 9h30 à 11h30 : Le maire ou les adjoints.

### **Nouveaux habitants :**

Si vous venez d'emménager sur notre commune, nous vous demandons de venir vous présenter à la mairie pour :

- ✓ vous inscrire sur la liste électorale,
- ✓ nous indiquer, si votre habitation est raccordée au réseau d'assainissement, votre date d'emménagement.



## ≈ Location de la salle des fêtes communale ≈

Pour toutes visites de la salle des fêtes, renseignements auprès de la mairie au 02.37.49.80.20.



## ≈ Service communal d'eau potable et d'assainissement ≈



***Pensez à la mensualisation pour 2021 : inscription avant le 15 décembre***

**En cas de fuite ou autres problèmes sur le réseau d'eau potable**, merci de contacter la mairie à ses heures d'ouvertures.

En cas d'urgences le soir et le week-end, vous pouvez contacter

M. Christian BORNET au 06.86.07.59.55 ou M. Eric LEGROS au 06.14.17.86.47.

### ▪ **LE SERVICE MUNICIPAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PROPOSE AUX ABONNES DE REGLER MENSUELLEMENT LEUR FACTURE D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT** ▪

Le principe est basé sur le volontariat et les personnes intéressées doivent se déclarer au préalable et nécessairement auprès de la mairie de Champrond-en-Gâtine avant le 15 décembre pour être mensualisées l'année prochaine.

→ Le principe est le suivant : le foyer mensualisé recevra donc en début d'année prochaine un échéancier de dix prélèvements calculés sur la base de 80 % de la consommation de l'année précédente et 1/10ème de l'abonnement.

Le prélèvement s'effectuera le 10 de chaque mois.

Suite au relevé du compteur, une facture de solde sera adressée aux abonnés.

Les abonnés intéressés par la mensualisation doivent retirer un dossier comprenant le contrat de mensualisation et l'autorisation de prélèvement à la mairie.





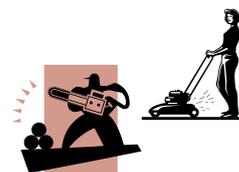
~ Pour la tranquillité à Champrond et la bonne entente entre voisins... ~

**Extrait de l'Arrêté préfectoral relatif aux bruits n° 1052 en date du 21 / 06 / 96**

**Article 2** - Sans préjudice des dispositions du décret n° 95.408 du 18 avril 1995, relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

**Article 3** - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



**Article 4** - Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**Puis-je faire du feu dans mon jardin ?**



Nous tenons à vous rappeler que l'élimination des déchets verts par brûlage à l'air libre, est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Cependant, à condition qu'elle reste exceptionnelle et ne concerne que de faibles quantités, cette pratique peut être tolérée, sous réserve qu'il n'en résulte aucune gêne pour le voisinage et qu'elle ne présente pas de risque pour la sécurité routière et incendie.



**Des crottes de chien dans les rues ...**



Quoi de plus désagréable que de se promener les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines !!! Un peu de civisme peut venir à bout de ce désagrément. Il suffit de se munir d'un sac plastique, de l'ouvrir et de l'enfiler comme un gant, puis de ramasser la crotte du chien, de retourner le sac autour, de le fermer hermétiquement et enfin de le jeter à la poubelle. Simple, non ?!?!?

Merci d'avance.

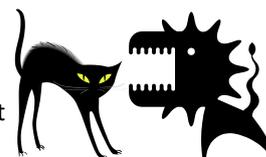


**Les animaux errants dans les rues...**

Lorsque vous voyez des animaux errants dans les rues, merci de contacter la mairie.

Les chiens et les chats errants peuvent faire l'objet d'une saisie, par arrêté du maire, et d'une conduite à la fourrière. Ils sont restitués à leurs propriétaires seulement après paiement des frais de fourrière.

Après huit jours, si l'animal n'a pas été réclamé, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gérant de la fourrière qui peut en disposer.



**Entretien des trottoirs ...**



Comme cela est le cas par temps de neige, les riverains doivent balayer régulièrement les trottoirs face à leur habitation.

**Il en est de même quant au désherbage au pied du mur des habitations et des murs d'enceinte.**





# • Numéros infos et permanences utiles •

## ↳ Numéros utiles

**La Maison de Santé de la Communauté de Communes** est située au 2, avenue du Perche à La Loupe.

### SECURITE :

S.A.M.U : 15      POMPIERS : 18      GENDARMERIE : 17

Médecins généralistes		
BENOIT Ingrid	14 rue de l'abbaye 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 42 63
DUPRAT Philippe	Maison de soins 5 rue de Gardais	01 82 88 42 75
FOURATI Maher	Maison de santé 2 avenue du Perche	02 37 54 58 55
RICOIS Amélie	Maison de santé 2 avenue du Perche	01 84 62 62 62
SERRY Roger	5 rue Delapérelle 28 240 LA LOUPE	02 37 81 19 46
Kinésithérapeutes		
BOULAY Béranger LEBOSSÉ Guillaume	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 29 70 91
HAMARD Denis	1 Place du Marché 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 48 15
MOISA Liviu COUSIN Daniel	Maison de santé 2 avenue du Perche	02 37 81 13 92
PERROT Jean-Christophe	18 rue Marceau 28 240 BELHOMERT	02 37 37 05 19
TOULEMONDE Gilles	Maison de santé 2 avenue du Perche	02 37 81 30 11
Ostéopathes		
BIGARD Pierre-Alexandre	16 avenue de Beauce 28 240 LA LOUPE	06 80 81 13 55
DUMAS MILNE EDWARDS Thibault	14 rue des Tilleuls 28 480 THIRON GARDAIS	07 68 65 53 52
LAUNAY Jérôme	Maison de santé 2 avenue du Perche	06 67 92 22 53
Dentistes / Chirurgiens dentistes		
HEMERY Sébastien HAMAL Siham	Maison de santé 2 avenue du Perche	02 37 52 32 96
SACCENTI Frédéric	2 impasse de la Cerisaie 28240 LA LOUPE	02 37 81 05 12
SIMON Christian	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 48 15

Psychologue		
PROUVEUR-SELTEMANN Pascale	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 52 94 38
Infirmiers		
BOULET Liliane ARDISSON Brigitte	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 47 44
BRACCAGNI Diane BOUTELOUP Pascale GASSELIN Laetitia	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 51 78
DOLLEANS Véronique POUPEAU Maggy	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 06 58
CHAMBON Laurent BROUARD Laetitia HIRON Lydia BARENTIN Isabelle	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 04 88
GONSARD Catherine BLAY Cécile JEANNE Corinne	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 09 04
Podologues - Pédicures		
SIMÉAU Bastien	15 place de l'Hôtel de Ville 28 240 LA LOUPE	02 37 52 25 67
TOULEMONDE Brigitte	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 29 19 21
Sages-femmes		
LE GUERNIGOU Marion	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 84 15 03 40
LE GUERNIGOU Briec	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 26 45 37 43
Réflexologie plantaire		
GUEGAN Simone	Maison de soins 5 rue de Gardais 28 480 THIRON GARDAIS	06 65 31 28 80
Diététicienne		
GUIBERT - CALBET Ingrid	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	06 85 38 44 73
Pharmacie		
CARUANA - GERARD - TAUREAU	4 rue du 17 Juin 1944 28 240 LA LOUPE	02 37 81 19 89
LEROY	10 rue du Commerce 28 480 THIRON GARDAIS	02 37 49 43 03
Laboratoire d'analyses médicales		
C+Bio	Maison de santé 2 avenue du Perche 28 240 LA LOUPE	02 37 81 30 00





**COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRES DE PERCHE**  
Place de l'Hôtel de Ville  
28240 La Loupe

**PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Perche**  
02 37 29 09 29  
1 Bis rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Email : [urbanisme.habitat.perche@gmail.com](mailto:urbanisme.habitat.perche@gmail.com)

**LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC**  
18 rue de La Gare 28240 La Loupe      Tél : 02 37 81 14 87

**LES ASSISTANTES MATERNELLES**  
Site Internet de Champrond en Gâtine : Vie quotidienne / Ecole / Les assistantes maternelles

**ENSEIGNEMENT :**  
Collège Jean Monnet      02 37 53 58 70  
Ecole Champrond-en-Gâtine      02 37 37 31 57  
Syndicat scolaire (Secrétariat)      02 37 49 82 78



**LA MAISON DES P'TITS LOUPS**  
**Crèche halte garderie**  
3 rue Henri Dunant à la Loupe  
02 37 29 45 68

**L'ASSOCIATION LES CONTRATS BLEUS -> L'ELAN**  
(coordonne la politique Petite enfance - Enfance - Jeunesse)  
Rue Jean Moulin, 28240 La Loupe      02.37.52.94.16  
e-mail : [lescontratsbleus.familles@orange.fr](mailto:lescontratsbleus.familles@orange.fr)  
Site Internet : [www.les-contrats-bleus.com](http://www.les-contrats-bleus.com)

## ↳ Permanences

Association / organisme	Jour et Heure	Lieu	Téléphone
<b>ADMR</b> (Aide à domicile en milieu rural)	Le mardi de 10h à 12h Le vendredi de 9h30 à 11h30 et sur rendez-vous	11, impasse de la Cerisaie ZA La Loupe	02 37 29 90 59
<b>Pôle Emploi</b>	Lundi, Mardi et Mercredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 12h45 à 16h45 Jeudi : 8h45 à 12h45 Vendredi : 8h45 à 12h45 et sur RDV : 13h15 à 15h45	50, rue Emile Gohon Nogent le Rotrou	Pour consulter votre dossier 08 36 64 26 42
<b>ASSISTANTS SOCIAUX</b> <b>ANIMATEUR INSERTION</b> ASSISTANTE SOCIALE (CPAM)	Sur rendez-vous Mardi 14h00 à 16h30 Sur rendez-vous	16 rue de la Bruyère Mairie La Loupe	02 37 53 57 30 02 37 25 62 29
<b>F.N.A.T.H</b> (Fédération Nationale des acciden-	4 <sup>e</sup> vendredi des mois de janvier-mars-mai- juillet -septembre-novembre	Mairie de la Loupe 15h30 - 16h30	
<b>SECURITE SOCIALE</b>	Lundi et jeudi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30	12 rue de la Bruyère La Loupe	02 37 81 07 77
<b>Office du tourisme</b>	Mardi et Samedi 10h00 à 12h00	Gare La Loupe	02 37 81 24 00
<b>FRANCE SERVICES de La Loupe (LA MAISON DES SERVICES AU PUBLIC)</b>		18 rue de la Gare La Loupe	02 37 81 14 87
<b>RELAIS et Cyber Emploi de La Loupe</b>	Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h - 14h à 16h		02 37 81 38 93
<b>Mission locale MILOS</b>	mardi sur RDV		02 37 52 57 71
<b>CARSAT service social</b>	jeudi sur RDV		36 46
<b>CARSAT service retraite</b>	1er vendredi du mois sur RDV		39 60
<b>CAF service social</b>	jeudi sur RDV		02 37 27 45 45
<b>PETR J'éco-RENOV'</b>	2ème lundi matin sur RDV		
<b>CBE (Comité Bassin Emploi)</b>	3ème mardi matin		



# LA Feuille de chou

- Les petites annonces •

La prochaine édition sera la feuille de Houx :  
diffusion en décembre

**Cette édition sera consacrée aux informations de fin d'année  
et de la nouvelle année.**

*@.fr, @.com*

*Associations, artisans, artistes, commerçants,*

Pensez à nous communiquer  
votre adresse mail à  
[fdc.champrond@gmail.com](mailto:fdc.champrond@gmail.com)

